



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 17 mai 2019

6^{ème} Commission

N° CP-2019-5-6-1

Service instructeur

DEVI - Direction de l'environnement et du cadre
de vie

Service consulté

PLANETES 68 AU BOULOT J'Y VAIS À VELO

Résumé : Le Conseil départemental du Haut-Rhin participe depuis 8 ans au défi Au boulot, j'y vais à vélo et co-organise l'événement avec d'autres partenaires alsaciens et vosgiens au travers d'une convention. Il s'agit d'inciter les salariés d'entreprises, les agents des collectivités, les écoliers et collégiens à se rendre au travail ou en établissement scolaire à vélo. Le challenge attire chaque année plus de participants et permet de récolter une somme (1 euro pour 20 km) à verser à une association œuvrant dans le domaine du social et de la mobilité. Le défi se déroulera du 3 au 16 juin 2019. Il vous est proposé d'accorder une participation forfaitaire d'un montant de 1 000 € pour cette manifestation en faveur de l'utilisation du vélo.

Le Conseil départemental participe depuis 8 ans au défi « Au boulot, j'y vais à vélo » et, depuis 2015, co-organise l'événement avec d'autres collectivités alsaciennes. Le défi se déroulera du 3 au 16 juin 2019 et vise à inciter le personnel des collectivités et entreprises à se rendre à son travail à vélo.

Notre collectivité y participe en tant que structure concurrente mais aussi co-organisatrice au travers d'une participation forfaitaire du Conseil départemental d'un montant qui jusqu'à présent était de 1 000 €.

Les autres financeurs sont le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Sundgau, le PETR Rhin Vignoble Grand Ballon, Colmar Agglomération, le Parc Naturel Régional du Ballon des Vosges, le Pays Bruche Mossig Piémont, le PETR Sélestat Alsace Centrale, Mulhouse Alsace Agglomération, Saint-Louis Agglomération, le Pays Thur Doller, le Pays d'Alsace du Nord, la Ville d'Obernai, le PETR du Pays de la Déodatie et la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Cet événement s'adresse aux entreprises, associations, organisations publiques et écoles classées par catégories selon le nombre de salariés qu'elles incitent à effectuer leurs trajets domicile-travail à bicyclette pendant les quinze jours du défi. A la fin, les kilomètres parcourus à vélo par leurs salariés sont décomptés et convertis en subvention (20 km = 1 €) versée à une association différente chaque année. Celle de 2019 est haut-rhinoise : Theo2 propose aux personnes en situation de handicap (moteur/mental/sensoriel) des activités de pleine nature.

Le bilan de 2018 est positif. Les 5 154 participants ont parcouru 229 248 km pour se rendre sur leur lieu de travail à vélo, soit 8 % de plus qu'en 2017.

Au total, 202 structures ont répondu à l'appel du défi 2018, soit 10 % de plus qu'en 2017. Elles ont permis à l'Association Cyclo Club de Kingersheim dont la section handicap organise des sorties « tandem » pour ses membres malvoyants, de recevoir un chèque de 5 000 €. La remise des trophées aux lauréats s'est déroulée ces deux dernières années dans le Hall du Conseil départemental.

Depuis 2017 le challenge est ouvert aux élèves, enseignants et personnels des établissements scolaires. Avec 29 écoles et collèges participants, la nouvelle déclinaison « A l'école, j'y vais à vélo ! » est prometteuse : plus de 2 100 élèves et enseignants se sont mobilisés pour pédaler plus de 41 000 km.

Le budget prévisionnel du défi 2019 est estimé à 17 000 € (animation du site et du challenge, stagiaire de 6 mois, chèque pour l'association, frais de réception pour la remise des prix, etc...). Il provient de subventions des collectivités coorganisatrices. La participation demandée au Département serait de 1 000 €.

Le projet de convention est joint au rapport et précise les conditions de versement de la subvention de 1 000 € à Mulhouse Alsace Agglomération qui a cette année, endossé le portage du challenge.

Il vous est proposé :

- que le Département du Haut-Rhin soit coorganisateur de l'édition 2019 du challenge « Au boulot, j'y vais à vélo », dans les conditions définies par la convention jointe en annexe du présent rapport,
- d'approuver ladite convention de partenariat avec les structures co-organisatrices du projet, et de m'autoriser à la signer,
- d'allouer dans ce cadre à Mulhouse Alsace Agglomération, porteur de l'édition 2019, une subvention de 1 000 €, correspondant à la quote-part du Département du Haut - Rhin au financement du projet, et d'autoriser son versement en une seule fois après signature de la convention précitée,
- de prélever le montant de 1 000 € sur le Programme C751, chapitre 65, fonction 738, nature 65734.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT